

**Assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'association « Les Amis du  
Randonneur »  
le 18 mai 2023, à Lathus-Saint-Rémy (86)  
(Centre de Plein Air)**

Le président Régis Saint Estève ouvre nos travaux à 9 h en souhaitant la bienvenue aux 122 présents puis donne immédiatement la parole au secrétaire pour démarrer l'AG extraordinaire.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

Le secrétaire rappelle les raisons de ces délibérations destinées à proposer une révision des statuts et du règlement intérieur, afin qu'en cas d'approbation ces nouvelles règles puissent être mises en œuvre dès l'AG électorale de 2024.

Aidé par Patrice Landrevie, qui a coordonné les réflexions d'un groupe de travail sur le sujet, il rappelle que cette révision nous est apparue nécessaire peu après notre élection en 2018, quand nous avons rencontré les premières difficultés pour coordonner notre action, du fait du lien trop rigide entre titres et fonctions à assumer, notamment en cas de défaillance de l'un des élus.

Après avoir rappelé que ces modifications n'ont aucunement pour objet de modifier l'esprit des Amis du Randonneur – association régie par la loi de 1901 qui a pour buts de publier une revue et de promouvoir le tourisme à bicyclette dans des rencontres conviviales entre ses membres –, les modalités de vote sont précisées : possibilité de s'abstenir, de voter oui, non, blanc ou nul (en cochant les deux cases), la majorité requise étant de 2/3 des suffrages exprimés.

Un examen des articles des statuts faisant l'objet de modifications est ensuite proposé à la salle par Patrice Landrevie.

Celui-ci insiste plus particulièrement sur l'article 8, qui a pour but de clairement séparer les tâches de rédacteur en chef, directeur de la publication et responsable de la ligne éditoriale, et de président, responsable légal et animateur de la vie associative à travers le bureau élu, tous deux sous le contrôle souverain du comité de rédaction.

L'article 14 propose par commodité d'élire le contrôleur aux comptes pour une durée de trois ans alignée sur le mandat des administrateurs élus, ce qui évitera de devoir le réélire à chaque AG.

Le règlement intérieur décline dans le détail les règles exposées dans les statuts. Il leur est donc intimement lié et c'est la raison pour laquelle il est proposé un vote global, même si sa révision relève théoriquement d'un vote en AG ordinaire à la majorité simple.

L'article 1 du RI qui limite le droit de vote aux seuls abonnés fait immédiatement débat, car il exclurait de fait les lecteurs autres que l'abonné, identifiés sur le bulletin d'abonnement (principalement pour les couples). Après échange et consultation à main levée, une large majorité s'exprime pour la modification de cet article. Une nouvelle rédaction rétablira donc le droit de vote pour les personnes physiques majeures (article 6 des statuts) et couples déclarés, (ce qui exclut les abonnés gratuits ou payants de droit public ou autre personne morale).

L'article 3 détaille plus précisément qu'auparavant les fonctions que les élus doivent se répartir.

L'article 4 rappelle la prééminence du comité de rédaction.

Les échanges avec la salle arrivant à leur terme, il est proposé de passer au vote à bulletins secrets.

**Résultats des votes sur les modifications des statuts et du RI**

251 électeurs présents ou représentés

251 bulletins exprimés (abstentions : 0 %)

181 oui (72,1 %)

48 non (19,1 %)

21 blancs (8,4 %)

1 nul (0,4 %)

Les modifications des statuts et du règlement intérieur sont donc validées, avec les réserves émises sur l'article 1 du règlement intérieur et l'article 6 des statuts qui donneront lieu à rédaction de la version finale, déposée ensuite à la préfecture du Calvados.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Quelques minutes plus tard, le président Régis Saint Estève ouvre l'AG ordinaire par une minute de silence en mémoire des lecteurs et contributeurs disparus depuis la dernière AG, notamment Paul Fabre, contributeur de qualité à notre revue, puis il donne la parole au secrétaire pour faire approuver le compte-rendu de l'AG 2022 à Briare (*voté à l'unanimité*).

Celui-ci précise ensuite que 122 adhérents sont présents et 129 représentés, pour 798 lecteurs recensés au 30 avril, soit un taux de votants de 31,5 % (27 % en 2022).

#### **Présentation de la Rencontre Nationale de Lathus-Saint-Rémy**

Jean Érisset, organisateur de cette rencontre nationale dans la Vienne, détaille les modalités d'organisation pratiques (logements de qualité, vente de vin et bière à prix coûtant, restauration partielle ou complète), en partenariat avec l'ARC (Amicale des randonneurs cyclo-touristes Picto-Charentais) pour la préparation des parcours et remercie les gestionnaires du Centre de Plein Air pour leur écoute.

Il nous présente un peu plus en détail ce CPA, ouvert à l'année et qui occupe 130 personnes avec la ferme pédagogique qui lui est rattachée, et qui propose de nombreuses activités, et notamment ce week-end avec les « Impro'Bables ».

#### **Rapport moral (Régis Saint Estève)**

Le président/rédacteur en chef insiste sur le fait que nous faisons au mieux pour publier dans les délais une revue la plus belle et la plus intéressante possible en préservant l'esprit de son fondateur Abel Lequien et en nous efforçant de mettre en valeur tous les contributeurs.

Il conclut rapidement en exprimant le sentiment d'avoir échoué sur sa contribution, du fait de la chute du nombre d'abonnés année après année, malgré tous les efforts faits, en ensuite par rapport aux statuts proposés lors de la réunion du comité de rédaction à Vendôme, sur lesquels il a ensuite réagi trop tardivement. Il indique que, conscient de l'échec que constitue la diminution du nombre d'abonnés, et en total désaccord avec le mode de scrutin évoqué dans l'article 8 des nouveaux statuts, il ne se représentera donc pas à la présidence en 2024.

Les quelques nouveaux adhérents participant à leur première AG sont invités à se présenter ; un couple belge prend la parole pour expliquer son adhésion.

#### **Rencontres (Pierre Michel)**

Les onze rencontres régionales organisées en 2022 ont totalisé 522 journées/participants (353 en 2021), auxquelles s'ajoutent les 305 de la rencontre nationale de Briare. La plupart (et les plus fréquentées) étaient localisées dans l'Ouest. À l'exemple de celle organisée chaque année par Bernard Morille dans des paysages pourtant somptueux (dans le Champsaur cette année), le relief semble rebuter les participants ! Pierre Michel précise par ailleurs qu'il propose deux soirées vidéo pendant ce séjour, vendredi soir et samedi soir.

Le livre d'or est constitué cette année encore de feuilles volantes que les participants peuvent enrichir de leurs réflexions avant qu'elles ne soient rassemblées et reliées.

Les organisateurs des prochaines rencontres régionales présentent ensuite successivement leurs organisations. Un week-end en Mayenne est en cours de finalisation les 9 et 10 septembre. Il sera mis en ligne sur le site internet.

#### **Secrétariat (Antoine Bourg-Rius)**

Concernant les assurances, il n'y a eu aucune déclaration d'accident depuis la rencontre nationale de l'an dernier. La prudence a payé ; il faut persévérer.

Rappel des coordonnées d'Inter Mutuelles Assistance à joindre en urgence en cas d'accident : 0 800 875 875 depuis la France, +33 5 49 77 47 78 depuis l'étranger. Le n° de sociétaire MAIF qui sera

réclamé est le 3 708 195 A. Ces coordonnées sont régulièrement rappelées à l'avant-dernière page de la revue, et il est prudent que les organisateurs et même les participants les aient sur eux.

Pour rappel, cette assurance couvre également les sinistres survenus pendant le trajet vers les rencontres, mais ne se substitue pas ou n'est pas cumulative avec les assurances personnelles en responsabilité civile ou pour la conduite automobile.

En 2022, nous avons comptabilisé comme indiqué plus haut 827 journées /participants aux différentes rencontres ; pour mémoire, nous en avons déclaré 673 en 2021, 441 en 2020, 970 en 2019 et 1072 en 2018. Ce nombre devrait encore fortement progresser en 2023.

La cotisation 2023 de la MAIF, alignée sur ces participations, est donc à nouveau en hausse comme nous l'avions prévu pour s'établir à 972 euros cette année, pour 780 euros l'année dernière.

Si on analyse en détail, nous sommes facturés d'environ 1 euro par journée participant, auxquels s'ajoute la cotisation en responsabilité civile de l'association, pour environ 50 euros, et une assurance d'occupation temporaire de locaux, pour une quinzaine d'euros.

Le secrétaire indique ensuite qu'il n'a pas effectué de déclaration en préfecture de l'actuelle rencontre nationale, le nombre de participants/jour étant estimé en dessous de la jauge légale de 100 justifiant cette déclaration. Il rappelle néanmoins les règles de sécurité élémentaires : strict respect du code de la route, ne pas rouler de front si ça représente une gêne pour la circulation, utiliser les pistes cyclables, ne pas franchir les feux rouges ni rouler sur les trottoirs, éviter tout départ groupé et ne pas s'agglomérer en cours de route à plus d'une dizaine de personnes.

Quelques dépliants sont encore disponibles avant une prochaine réédition. Veiller à en avoir quelques-uns dans les sacoches de guidon et conseiller aux prospects de s'abonner en ligne via le site internet. Les autocollants de garde-boue seront également réédités avant épuisement du stock.

Le secrétaire annonce enfin qu'il ne sollicitera pas un troisième mandat, et tient à préciser que cette fonction n'exige pas un très lourd investissement associatif.

### **Abonnements**

Nous comptabilisons 574 abonnés représentant environ 800 lecteurs en mai 2023, des chiffres en très légère progression grâce à une active campagne de parrainages (45 nouveaux abonnés). Encore faut-il maintenant fidéliser ces prospects afin qu'ils renouvellent leur abonnement l'automne prochain.

La moyenne d'âge s'est stabilisée, à 71 ans...

### **Bilan financier (Pierre Chatel) et rapport du réviseur comptable (Luc Rioland)**

Les comptes, présentés de façon détaillée dans la revue d'avril, sont projetés à l'écran et commentés.

Les frais d'impression et postaux sont en augmentation. Le bilan reste néanmoins largement positif en 2022 (2 514,12 euros reversés en réserves), grâce aux nombreux donateurs qui versent plus que le montant dû. C'est en partie grâce à eux qu'il a été possible de repousser une augmentation de l'abonnement.

Le coût par revue augmente néanmoins du fait de la diminution des tirages, les frais fixes d'impression restant identiques.

Quelques problèmes sont toujours rencontrés dans les encaissements (virements insuffisamment documentés, libellés de chèques incorrects, numéraire sous enveloppe...).

Après la démission de fait de Valérie Gabilly, le trésorier lance un appel à volontaire pour le seconder.

Le réviseur comptable certifie que les écritures sont bien tenues et conformes à la situation présentée par le trésorier ; il estime que nous disposons d'une année de trésorerie d'avance en cas de chute significative des abonnés et propose de délivrer quitus de sa gestion au trésorier.

Une intervenante dans la salle suggère de limiter les paiements par Paypal, parfois mal documentés, et de favoriser les virements bancaires. Le trésorier défend dans sa réponse l'intérêt d'une trace papier, souvent imprécise dans ce cas. Pour rassurer les abonnés payant par Paypal, il envisagera l'édition d'un accusé de réception. Une réflexion pour utiliser HelloAsso est en cours.

Les différents rapports sont soumis au vote à main levée :

– *Le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins une abstention ;*

– *Le rapport financier et celui du réviseur comptable sont approuvés à l'unanimité.*

### **Fabrication de la revue ; rubriques**

Des suggestions sont faites à la salle, sans que s'engage un véritable débat : pourquoi ne pas relancer une rubrique sur la randonnée pédestre ? D'autres rubriques ?

Alain Famelart recherche des candidats pour alimenter sa rubrique « Cyclotechnie ».

Nous recherchons un successeur à Jean-Pierre Cancé pour reprendre la rubrique « Brèves ». Celui-ci est prêt à l'accompagner au démarrage.

Le gabarit du dernier n° 82 a été réalisé pour la première fois par Pierre Michel, en remplacement de Patrice Landrevie.

### **Site internet (Philippe Pariot)**

Le site enregistre entre 2 000 et 2 500 visiteurs/mois, totalisant 4 000 entrées.

La page la plus consultée est celle des petites annonces, et pas par les seuls abonnés ! Suivent dans l'ordre les pages des rencontres, les hommages, la bibliothèque...

Un groupe Facebook, co-animé avec Hélène Michel, a été créé en juin 2022 et compte 130 followers, pas tous abonnés à la revue.

Lorsqu'on propose une photo, veiller au respect du droit à l'image.

La lettre d'information, mise en place voici un an, a rencontré un franc succès pour susciter de nouveaux textes. Par contre, celle demandant l'envoi de photos verticales pour illustrer de futures couvertures de la revue n'a pas eu le même écho : une seule réponse en retour. Trois envois ont été réalisés entre les deux assemblées générales.

Les abonnements via internet sont un succès : + 13 depuis janvier 2023 ; d'où l'intérêt d'en faire la promotion à la remise d'un flyer.

Le coût d'hébergement internet a certes augmenté de 33 %, mais reste modique en valeur relative : + 36 €.

### **Rencontre nationale 2024 (Régis Saint Estève)**

Elle sera organisée par le président sortant de l'association et aura lieu à Loches (Indre-et-Loire) du 9 au 12 mai. C'est une ville touristique qui dispose d'un beau camping. Le centre Maurice Aquilon qui nous accueillera est géré par la municipalité. Salles de réunion et de projection seront mises gracieusement à notre disposition.

Les quatre circuits envisagés nous amèneront vers Montresor, Chenonceaux, dans la vallée de la Claise et à Palluau-sur-Indre.

Un hébergement en chambres sera proposé. Des possibilités de restauration seront offertes pour des coûts en ½ pension avoisinant 28 à 31 €/personne/jour.

Le comité directeur va étudier la possibilité d'intégrer le mercredi 8 mai, ce qui offrirait une journée de séjour supplémentaire.

### **Rencontre nationale 2025**

L'appel à candidatures est ouvert. Ne pas hésiter à contacter Pierre Michel (responsable des rencontres), Pierre Chatel (trésorier), ou les organisateurs des précédentes rencontres et à consulter le site internet pour en connaître le cahier des charges.

### **Questions diverses**

– *Rédition de Passion de la randonnée, d'Abel Lequien* :

Jean-Yves Mounier détaille ce projet et en présente un spécimen. L'ouvrage est en cours de relecture et de finalisation, avec l'éditeur Gilbert Jaccon. L'impression au fil des commandes serait confiée à *Lulu.com* et il devrait paraître en septembre prochain.

Un bon de commande sera publié dans le randonneur n° 83, pour un prix prévu entre 30 et 35 euros, l'ouvrage étant soit remis à l'occasion d'une rencontre, soit posté par le trésorier (avec le coût d'affranchissement supplémentaire).

Une consultation à main levée dans la salle révèle dix à quinze premières manifestations d'intérêt.

– *L'avenir du Randonneur* :

Un intervenant invite à s'investir dans la communication extérieure : il lui est répondu que celle-ci a un coût, que nous n'avons pas accès à certains médias, mais que ce sera l'une des missions auxquelles devra s'atteler un futur président.

Pour rappel, les salons relancés nous apportent quelques contacts intéressants.  
La meilleure des publicités, c'est encore le bouche à oreille que chacun de nous doit assurer sans relâche.

L'ordre du jour épuisé, le président clôt l'assemblée générale à 11 h 45 en invitant les participants au pot amical offert par l'ARC.

**Le secrétaire, Antoine Bourg-Rius**